Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212902183-20260225-DE_CM_02_2026-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Pont-Croix - 29790

DATE DE LA CONVOCATION	18 février 2026
DATE D'AFFICHAGE	18 février 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	19

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février à 20h00
le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique
sous la présidence de Benoît LAURIOU

ETAIENT PRESENTS :
TOUS LES CONSEILLERS EN EXERCICE, sauf
Madame Isabelle BUREL, procuration à Monsieur KERISIT, Monsieur Jean-Laurent KERNEVEZ, procuration à Monsieur Robert GONIDOU, Monsieur Christian CORNEC, procuration à Monsieur Jean-Pierre LE COZ, Madame Carine GUILLO, procuration à Monsieur Ludovic MOAN
Madame Nelly MARECHAL est élue secrétaire de séance.

N° 02-2026

Convention avec le Conseil Départemental pour les cours de breton à l'école Henri Matisse

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une convention lie la commune et le Conseil Départemental du Finistère pour les cours d'initiation à la langue bretonne à l'école Henri Matisse. Ces cours concernent les élèves de petite, moyenne et grande section pour trois heures hebdomadaires. La partie à charge de la commune est de 2 421 € conformément à la convention.
Cette convention doit être renouvelée pour la période septembre 2025 – juillet 2026.

Après en avoir délibéré
et avoir entendu l'exposé du Maire,
Le Conseil municipal vote comme suit :
Suffrages exprimés : 19 voix
Pour : 19 voix

APPROUVE le renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental du Finistère pour les cours de breton à l'école Henri Matisse.
AUTORISE le maire à signer la convention proposée.

Le Maire
Benoît LAURIOU

Certifiée exécutoire dès transmission en Préfecture le
Date de publication en Mairie